

[Text]

Some hon. Members: Agreed.

Mr. Foster: On a point of order. Now that this bill has been amended by the House, since it commenced its expedition in the Senate, perhaps the Clerk could tell us if it goes back to the Senate for the amendments to be approved there?

The Chairman: It does.

Mr. Railton: But can we take it to the third reading first?

The Chairman: Yes. We report it back to the House and then vote on third reading. Then following the normal procedure it goes back to the Senate.

Mr. Railton: Thank you.

The Chairman: Thank you, gentlemen. The meeting is adjourned to the call of the chair.

[Interpretation]

Des voix: D'accord.

M. Foster: J'invoque le Règlement. Maintenant que le projet de loi a été modifié par la Chambre, même s'il a connu ses débuts au Sénat, le greffier pourra peut-être nous dire s'il faut le retourner au Sénat pour y faire approuver les amendements?

Le président: Oui, il y retournera.

M. Railton: Mais nous pouvons passer à la troisième lecture d'abord?

Le président: Oui. Nous en faisons rapport à la Chambre, où il sera lu une troisième fois et mis aux voix. Ensuite, conformément à la procédure usuelle, le projet de loi retourne au Sénat.

M. Railton: Merci.

Le président: Merci, messieurs. La séance est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.